

L'an deux Mille vingt-trois, le neuf du mois de mai, à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dument convoqué, s'est réuni à BAYON, après convocation légale en date du 28 avril 2023, sous la Présidence de Monsieur Hervé GAYRARD.

Nombre de délégués en exercice : 28	Nombre de présents : 21	Nombre de votants : 21
-------------------------------------	-------------------------	------------------------

**Etaient présents** : Bayon : M. GAYRARD (T) ; Blaye : Mme MERCHADOU (T) ; Campugnan : M. PAILLE (T) ; Comps : M. GRIMARD (S) ; Fours : M. DUPONT (T) ; Gauriac : M. PORCHER (S) ; Generac : M. DUBAU (T) ; Plassac : M. DUPONT (S) ; Pugnac : M. ROUX (T) ; St Ciers de Canesse : M. BARDIN (T) ; St Genes de Blaye : M. CHAUZAT (T) ; St Girons D'Aiguevives : M. DOS SANTOS (T) ; St Paul : M. ANNEREAU (T) ; St Seurin de Bourg : M. BESSON (T) ; St Trojan : M. DERRIT (T) ; St Vivien de Blaye : M. EREMIE (S) ; Samonac : Mme GIOVANNUCCI (T) ; Saugon : Mme GERARD (T) ; Tauriac : M. GASCON (S) ; Teuillac : M. BLANC (T) ; Villeneuve : M. GOUMAUD (T).

T : Titulaire ; S : Suppléant

• **Absents excusés** : Berson : Mme SANCHEZ ; Bourg : M. JOLY ; Cars : M. DURAND ; Lansac : M. POUCHARD ; Mombrier : M. ROSON ; St Christoly de Blaye : M. GRIMEE ; St Martin Lacaussade : M. BEDIS

• **Assistent également à cette séance** : Campugnan : M. ROCHET (S) ; M. GUIDOUX Sébastien (Directeur Technique) ; Mme GROLHIER Priscilla (Assistante de direction)

M. DERRIT est nommé secrétaire de séance.

**Liste des délibérations adoptées**

2023-45	Délibération portant sur la création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'ingénieur territorial principal à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel	Approuvée à l'unanimité
2023-46	Délibération portant sur le désengagement du SIAEPA des Coteaux de L'Estuaire vis-à-vis du bien immobilier cadastré parcelle 295, 298, 301, 302 et 304 au lieu-dit CASTAING à Villeneuve de Blaye	Approuvée à l'unanimité
2023-47	Délibération portant sur l'acquisition du bien immobilier situé au 5 Lieu-dit Le Collinet à BLAYE auprès du Centre Routier Départemental	Approuvée à l'unanimité

Fait à SAMONAC, le 09/05/2023

**Le Secrétaire de séance,**



**Le Président du Syndicat,**

